



# Avertissement



## CRUCIFÈRES

No 13 – 27 juillet 2006

### EN BREF :

- État de la situation : les conditions climatiques sont toujours propices au développement de certains désordres physiologiques et de maladies et favorisent la présence de ravageurs des crucifères telles les limaces.
- Mouche du chou : ponte faible à modérée.
- Altises : des interventions sont en cours dans certains champs de crucifères des régions de Québec et de la Montérégie.
- Chenilles défoliatrices : les fausses-teignes des crucifères sont encore les chenilles défoliatrices retrouvées en plus grand nombre; de nouvelles larves de piérides du chou sont présentes dans des champs des régions de Québec et du Saguenay – Lac-Saint-Jean.
- Thrips : premières observations de la saison faites en Montérégie.
- Cécidomyie du chou-fleur : nouvelle MRC réglementée, carte à jour, réseau d'observation et stratégie de lutte.

## ÉTAT DE LA SITUATION

Les crucifères croissent rapidement avec les pluies régulières et la chaleur. Elles sont donc plus susceptibles de souffrir de désordres physiologiques liés à une carence en calcium. Ceci explique les observations de plus en plus fréquentes de tige creuse et de brûlure de la pointe chez les crucifères sensibles à ce type de problèmes. Des applications foliaires de calcium peuvent aider à réduire les effets de ces troubles physiologiques, mais ne peuvent, à elles seules, les prévenir complètement. On doit s'assurer que les plantes ont un rythme de croissance constant et qu'elles sont approvisionnées régulièrement en eau.

Les taux d'humidité relative élevés sont également propices au développement des maladies. De ce fait, nos collaborateurs nous mentionnent la présence de nouveaux cas de pourriture molle bactérienne et de taches alternariennes ainsi que l'évolution de la nervation noire, de la pourriture sclérotique, de la hernie des crucifères et des taches alternariennes dans les champs déjà affectés. Les avertissements du réseau crucifères des dernières semaines ont traité de ces maladies et des stratégies de lutte à appliquer. Nous vous invitons particulièrement à consulter l'avertissement [No 10 \(http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10cru06.pdf\)](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10cru06.pdf) du 6 juillet 2006.

Les premières limaces ont été observées dans des champs de crucifères de la région de Québec. Ces ravageurs ont besoin d'humidité pour survivre et occasionnent souvent plus de dommages dans les zones humides des champs. Elles se nourrissent la nuit et se cachent le jour dans le sol, sous le feuillage dense ou sous les résidus à la base des plants. Leurs dégâts de nutrition se présentent sous forme de trous caractéristiques au contour en dents de scie. Pour limiter la présence de limaces dans les champs, on doit bien contrôler les mauvaises herbes et éviter de laisser trop de résidus à la surface du sol, s'abstenir de cultiver dans les zones de champs mal drainées et irriguer de façon à ce que le sol puisse s'assécher en surface.

## MOUCHE DU CHOU

Cette semaine, la ponte de la mouche du chou est faible à modérée. Des traitements sont nécessaires dans quelques champs dans lesquels sont cultivées des crucifères plus sensibles aux dégâts causés par les larves de la mouche du chou, telles les jeunes crucifères et celles dont on consomme la racine. Référez-vous à l'avertissement No 02 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02cru06.pdf>) du 11 mai 2006 pour en savoir davantage sur ce ravageur, sur la façon de le dépister et sur la stratégie de lutte à adopter.

## ALTISES

Dans les régions de la Montérégie et de Québec, on constate le retour en force des altises dans certains champs de jeunes crucifères et de crucifères vendues avec leurs feuilles. Le seuil d'intervention de une altise par plant dépisté étant atteint dans ces cultures vulnérables aux attaques des altises, des traitements pour réprimer ces ravageurs sont en cours. Si vous devez intervenir contre les altises présentes dans vos crucifères, utilisez l'un des insecticides homologués et listés dans le bulletin d'information No 03 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03cru06.pdf>) du 16 mai 2006.

## CHENILLES DÉFOLIATRICES

La fausse-teigne des crucifères est encore la chenille défoliatrice présente en plus grand nombre dans les champs de crucifères dépistés et dont on nous fait le rapport. Par contre, dans les régions de Québec et du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de nouvelles larves de la piéride du chou ont émergé au cours des derniers jours. Des traitements phytosanitaires sont donc nécessaires afin de réprimer ces lépidoptères des champs où les seuils d'intervention sont atteints. Ces seuils varient de 5 à 30 % de plants porteurs de chenilles défoliatrices toutes confondues (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenteuse du chou) et vous sont présentés sous forme de tableaux dans le *Manuel de l'Observateur - Ravageurs et maladies des crucifères* publié par le RAP. Il est possible de vous procurer ce document en le commandant auprès du RAP à l'adresse électronique suivante : [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/73DC83DE-495B-4EEC-ACE5-3C9FC119571C/0/rap\\_bon\\_commande.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/73DC83DE-495B-4EEC-ACE5-3C9FC119571C/0/rap_bon_commande.pdf).

La liste des insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices est disponible dans le bulletin d'information No 03 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03cru06.pdf>) du 16 mai 2006. Avant d'appliquer un produit, lisez toujours attentivement son étiquette. Vous aurez alors toute l'information vous permettant de l'utiliser adéquatement et pourrez obtenir de meilleurs résultats.

## THRIPS

Les premières observations de thrips de la saison ont été faites durant la dernière semaine dans des crucifères de la Montérégie. Pour l'instant, les populations sont encore très faibles et ne justifient pas d'intervention.

Les thrips sont de minuscules insectes qui causent des dommages similaires à l'œdème, surtout aux choux. Le dépistage doit se faire minutieusement afin de détecter la présence des thrips dans ces crucifères et, plus particulièrement, lorsqu'elles sont sur le point de pommer. À ce moment, il est encore temps d'intervenir. Après l'entrée des thrips dans les pommes de chou, il devient difficile de les atteindre avec les insecticides. Les traitements sont alors peu efficaces.

Le bulletin d'information permanent No 01 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01cru05.pdf>) du 9 juin 2005 aborde différents aspects des thrips, soit leur description, leur biologie, les dommages qu'ils causent, leur dépistage et les méthodes pour les contrôler. Cette information vous permettra de bien connaître ces ravageurs afin de mieux lutter contre ceux-ci.



# CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

## Nouvelle MRC réglementée

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a retrouvé récemment de la cécidomyie du chou-fleur dans la MRC Les Maskoutains en Montérégie-Est, lors de son enquête en cours pour 2006. Les 17 municipalités de cette MRC sont désormais concernées par la réglementation en vigueur, en ce qui a trait à la cécidomyie du chou-fleur. Ces municipalités sont La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Dominique, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Hugues, Saint-Hyacinthe, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton. Nous rappelons que les légumes faisant partie de la famille des crucifères et destinés à la vente pour le marché frais ou la transformation peuvent être expédiés sur tous les marchés, locaux ou d'exportation, **sans aucune restriction**.

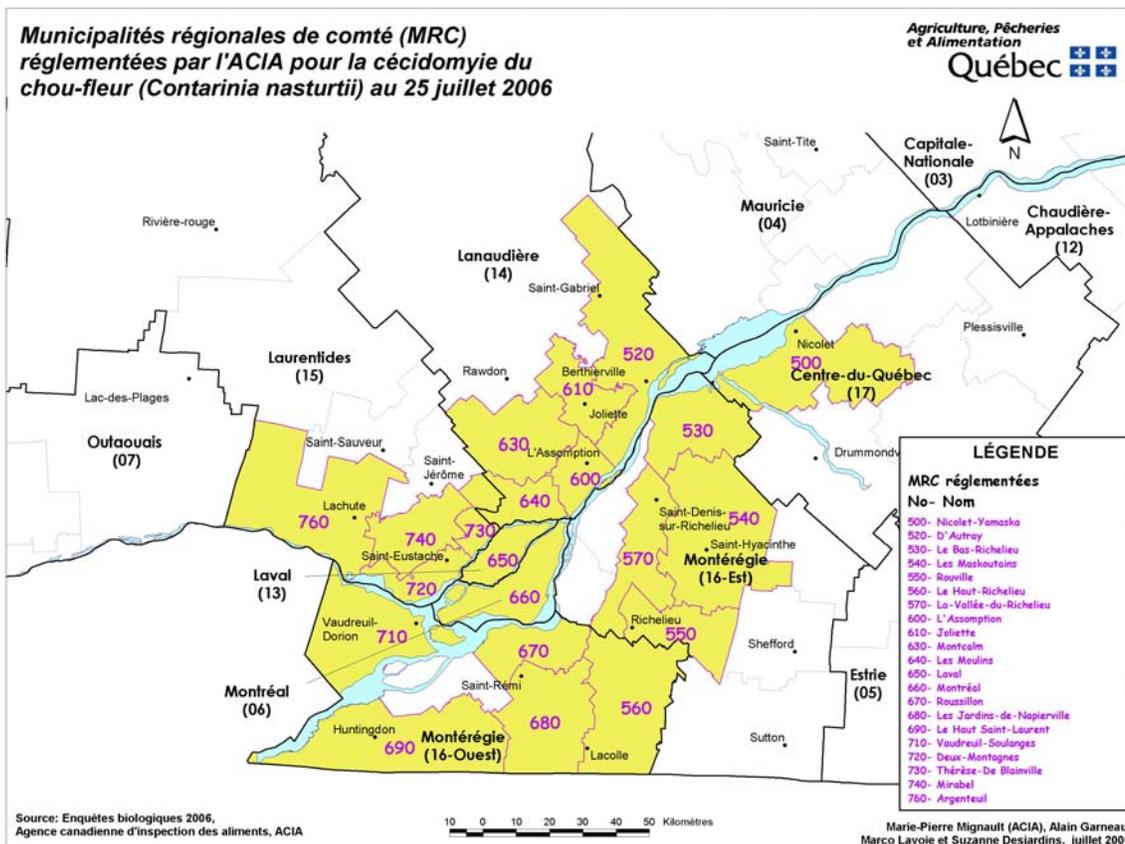
Lors d'une identification positive, il est important que la ferme touchée communique rapidement avec sa conseillère ou son conseiller horticole afin d'évaluer la situation et d'adopter une stratégie d'intervention qui permettra de limiter les dommages causés par la cécidomyie du chou-fleur.

Voici quelques services que pourrait vous rendre votre conseillère ou conseiller lorsque l'un de vos champs est infesté de cécidomyie du chou-fleur :

- Évaluation de la situation et de l'importance de l'infestation.
- Dépistage dans vos autres champs.
- Évaluation de la stratégie d'intervention à adopter.
- Plan d'action pour l'année 2007.

## Carte à jour

Voici une carte qui indique les MRC et les territoires réglementés au Québec, en date du 25 juillet 2006 :



## Réseau d'observation

L'information émanant du réseau d'observation en place et concernant les constatations des derniers jours nous indique que des captures d'adultes se poursuivent dans des pièges à phéromone dans certains champs de crucifères de ce réseau. Dans des champs de ce réseau, les captures d'adultes sont à la hausse. Des dégâts sont visibles dans certains champs de crucifères.

## Stratégie d'intervention

De l'information sur la lutte face à ce ravageur vous a été présentée dans l'avertissement [No 11](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cru06.pdf) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cru06.pdf>) du 14 juillet 2006.

De plus, nous vous recommandons les pratiques suivantes pour les champs infestés :

- Détruire les mauvaises herbes de la famille des crucifères.
- Terminer vos travaux culturaux journaliers par les champs infestés.
- Nettoyer adéquatement la machinerie, les équipements et les bottes souillées de terre ou de résidus de cultures avant de circuler d'un champ infesté vers un champ sain.
- Déchiqueter les résidus laissés au champ dès la fin de la récolte et les enfouir par un labour profond.
- Adopter une rotation de 2 à 3 ans sans culture de crucifères, telle que préconisée pour la lutte contre ce ravageur spécifique. Cependant, il est plus approprié de pratiquer des rotations sans culture de crucifères pendant au moins 5 ans, afin de tenir à distance la hernie des crucifères, entre autres.

Texte sur la cécidomyie du chou-fleur rédigé par une collaboratrice au réseau crucifères du RAP :  
Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
Mélissa Gagnon, agronome - Avertisseuse crucifères  
Agro-Production Lanaudière inc.  
741-A, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0  
Téléphone : 450 756-8183 - Télécopieur : 450 756-0874  
Courriel : [apl@pandore.qc.ca](mailto:apl@pandore.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – crucifères – 27 juillet 2006***

